

Thiers Dore
et Montagne
 L'INTERCO

Communauté de Communes
 Thiers Dore et Montagne
 47 avenue du Général de Gaulle
 63300 THIERS
 04 73 53 24 71
 contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix
 délibérantes :

3

Conseillers représentés :

12

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 FÉVRIER 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 14 février 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 février 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Aline LEBREF, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Marcel BARGEON
 Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT
 Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF
 Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
 Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD
 Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
 Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
 Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
 Benoit GENEIX à Farida LAÏD
 Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
 Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER
 Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Didier CORNET.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : José MONRUFFET, Sylvie CHAUNY, David POMMERETTE.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DU PAYS DE COURPIERE
 2016-2021 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ANAH AU TITRE
 DE L'INGÉNIERIE DE SUIVI-ANIMATION 2019**

Rapporteuse : Christiane SAMSON, Vice-Présidente

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Courpière n°16-09-2016 du 29 septembre 2016 approuvant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

Vu la convention du PIG du Pays de Courpière n° 063-08-16 du 25 octobre 2016 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de Communes du Pays de Courpière ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-18 du 31 mai 2018 approuvant entre autres l'avenant à la convention du PIG du Pays de Courpière n°063-08-16 ;

Vu l'avenant n°1 à la convention du PIG n°063-08-16 du 27 août 2018 signé par l'État, l'Anah et la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

La rapporteure expose au Conseil Communautaire dans le cadre de la mission de suivi-animation du PIG du Pays de Courpière, une aide peut être sollicitée chaque année auprès de l'Anah. Celle-ci est mobilisable tant sur la part fixe du marché conclu en 2016 avec l'opérateur SOLIHA Puy-de-Dôme (35% du montant HT) que sur sa part variable (prime forfaitaire par dossier, dont Habiter mieux).

Conformément aux engagements pris par l'Anah, l'État et la Communauté de Communes dans l'avenant n°1 à convention du PIG n°063-08-2016 signé le 27 août 2018, le plan de financement au titre de l'ingénierie de suivi-animation de l'année 2019 est le suivant :

	Dépenses HT (prorata 2019)	Recettes			Auto- financement
		Anah		Habiter mieux	
		Part fixe	Part variable		
Marché Suivi- animation	33 570,00 €	11 750,00 €	3 250,00 €	10 640,00 €	7 930,00 €
Total	33 570,00 €	33 570,00 €			

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** une subvention auprès de l'ANAH selon le plan de financement ci-dessus,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 43

Représentés : 12

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

